

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2025
COMMUNE DE BRANCOURT-EN-LAONNOIS

La réunion a débuté le 5 septembre 2025 à 18h30 sous la présidence du Maire, Madame ROUYER Marie-Laure.

Membres présents :

Monsieur ALLUITTE David - Conseiller Municipal
Madame BOISSOLLE Sandrine - Conseillère Municipale
Monsieur COUSIN Nicolas - Adjoint
Madame DELPECH Nadège - Adjointe
Madame MOISSON Djamila - Conseillère Municipale
Monsieur REMY Jean-Jacques - Adjoint
Madame ROUYER Marie-Laure - Maire
Monsieur SUMIEN Jean-Marc - Conseiller Municipal

Membres absents représentés :

Madame BRANDON Catherine - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Mme ROUYER Marie-Laure - Maire
Monsieur CAGNIET Fabien - Conseiller Municipal Pouvoir donné à Mme MOISSON Djamila - Conseillère Municipale
Madame COLETO Audrey - Conseillère Municipale Pouvoir donné à Mme DELPECH Nadège - Adjointe

Membres absents :

Madame CAUCHOIS Céline - Conseillère Municipale
Monsieur GILLES Wilfried - Conseiller Municipal
Madame LAVAIRE Charline - Conseillère Municipale

Secrétaire de séance : Monsieur ALLUITTE David

Le quorum (plus de la moitié des 14 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2025
- D28_2025 - Modification et renouvellement du bail de chasse ACCA
- D29_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Pose de films solaires à l'école maternelle"
- D30_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Reliure et restauration des registres d'Etat civil"
- D31_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Rénovation des murs extérieurs du pôle technique"
- D32_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Récupérateur d'eaux pluviales du pôle technique"
- D33_2025 - Décision Modificative n°3
- D34_2025 - Demande de subvention des associations ASBL et AFM Téléthon
- D35_2025 - Rénovation du mât d'Eclairage Public sinistré D19
- D36_2025 - Rapport de gestion 2024 de l'Assemblée générale de la société SPL - Xdemat
- Questions diverses

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2025
--

Le compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 26 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité.

11 voix pour

D28_2025 - Modification et renouvellement du bail de chasse ACCA

Madame le Maire informe les membres du Conseil de la nécessité de revoir le bail de location du droit de chasse à l'Association de Chasse Communale Agréée, pour donner suite à des modifications (changement de Maire, de Président de l'A.C.C.A, rectification de 3 dénominations de parcelles et montant du fermage).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- de modifier le bail de chasse à l'Association de Chasse Communale Agréée (A.C.C.A) de Brancourt-en-Laonnois.
- de consentir ce qui suit :
 - Bail de trois années à compter du 1^{er} juillet 2025 renouvelable par tacite reconduction,
 - Parcelles d'une surface totale de : 6 Ha 23 a 56 ca,
 - Les montants des fermages seront calculés en fonction de l'indice de fermage annuel en vigueur à la date du début de chaque année.

11 voix pour

D29_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Pose de films solaires à l'école maternelle"

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'installer des films solaires dans la classe maternelle. Cette installation permettra de réduire considérablement la chaleur et les éblouissements en période estivale.

En conséquence, Madame le Maire propose de solliciter une demande de subvention au titre du FACIL (Fonds d'Accompagnement Communautaire à l'Investissement Local) auprès de la C.C.P.C. pour la pose de films solaires.

Elle présente le montant estimé de cette acquisition :

- films solaires (pose et installation) : 2 168,00 € HT + 433,60 € TVA = Total : 2 601,60 € TTC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** : le projet présenté et l'enveloppe prévisionnelle qui s'élève à 2 601,60 € TTC, et **DECIDE** de solliciter l'accompagnement financier de la C.C.P.C au titre du FACIL, pour un montant de 1 734,00 €
- **S'ENGAGE** à prendre en charge la part non couverte par la subvention.

11 voix pour

D30_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Reliure et restauration des registres d'Etat civil"

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il convient de relier les feuillets d'état civil pour la période 2013 à 2022. D'autre part, il est nécessaire de restaurer le registre existant de 1913 à 1952, celui-ci étant très endommagé.

En conséquence, Madame le Maire propose de demander une subvention au titre du FACIL concernant ces dépenses.

Le coût de l'opération est estimé à 1 740,00 €. La subvention demandée est de 1 160,00 €.

11 voix pour

D31_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Rénovation des murs extérieurs du pôle technique"

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de réaliser l'habillage du dessus du mur d'enceinte du Pôle technique afin de le protéger des intempéries. Il est proposé de demander une subvention au titre du FACIL pour la réalisation des ces travaux. Le coût de l'opération est estimé à 4 044,60 € TTC. La subvention sollicitée est de 2 696,40 €.

11 voix pour

D32_2025 - Demande de subvention au titre du FACIL "Récupérateur d'eaux pluviales du pôle technique"

Suite au remplacement de la toiture et des gouttières du bâtiment du pôle technique, il convient d'effectuer les travaux de raccordement au pluvial, ainsi que la pose d'une cuve de récupération des eaux par soucis environnemental.

Le coût de l'opération est de 1 209,00 € TTC.

Il est proposé de solliciter une subvention au titre du FACIL d'un montant de 435,60 €.

11 voix pour

D33_2025 - Décision Modificative n°3

Madame le Maire informe l'assemblée que la création de plusieurs opérations en investissement nécessite d'apporter les modifications budgétaires suivantes :

En moins : 10 000 € sur l'opération 2025013 « Restauration Eglise »

Et en Plus :

- 4 100,00 € sur l'opération 2025016 « Rénovation murs extérieurs du Pôle technique »
- 2 610,00 € sur l'opération 2025015 « Films solaires école maternelle »
- 1 000,00 € sur l'opération 2025018 « Mat EP D19 »

11 voix pour

D34_2025 - Demande de subvention des associations ASBL et AFM Téléthon

Deux demandes de subventions ont été reçues en mairie : L'une pour l'ASBL et l'autre pour l'AFM Téléthon.

La demande de subvention de l'AFM Téléthon concernant l'année 2026, celle-ci sera donc étudiée l'année prochaine.

Madame le Maire quitte la salle pour l'étude de la demande de subvention de l'ASBL.

Monsieur Nicolas COUSIN prend la parole afin d'exposer en détail les comptes de l'association ASBL.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le versement une subvention d'un montant de 1 000,00 € à l'association ASBL.

9 voix pour

2 non-participants : Mme BRANDON Catherine (représenté), Mme ROUYER Marie-Laure

D35_2025 - Rénovation du mât d'Eclairage Public sinistré D19

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'un chauffeur de car scolaire a endommagé un mât d'éclairage public en manœuvrant.

En conséquence, la commune sollicite l'USEDA pour le remplacement de celui-ci. Le coût HT des travaux est estimé à 973,94 €. Ladite somme sera reversée par l'assurance de la RTA.

Le Conseil Municipal valide la proposition.

11 voix pour

Par délibération du 6 novembre 2020, notre Conseil a décidé de devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat. Il convient d'examiner le rapport annuel de gestion du Conseil d'administration de la société.

Madame le Maire présente ce rapport qui fait notamment apparaître :

- un nombre d'actionnaires toujours croissant (3 340 au 31 décembre 2024),
- un chiffre d'affaires de 1 482 722 €,
- et un résultat de 354 489 €.

Le Conseil municipal, après examen, approuve le rapport de gestion du Conseil d'administration de l'année 2024.

11 voix pour

Questions diverses

L'organisation des manifestations : "Inauguration des écoles", "le Jour de la Nuit" et "Octobre Rose" est abordée. Divers comptes-rendus sont donnés : intervention du chantier d'insertion TED (nettoyage et désherbage complet de la cour des écoles), travaux école maternelle (enduit, ponçage et mise en peinture de la classe et du couloir), fête communale.

Les dates des élections municipales ont été fixées par décret aux 15 et 22 mars 2026.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h00.

Monsieur ALLUITTE David
Secrétaire de séance



Madame ROUYER Marie-Laure,
Maire

